

SCP

François TUCA
Hélène MARANI-TUCA

Huissiers de Justice associés

8 place Félix Baret

13006 MARSEILLE

☎ : 04.91.33.76.20

☎ : 04.91.33.56.20

✉ : scp.tuca.associes@huissier-justice.fr

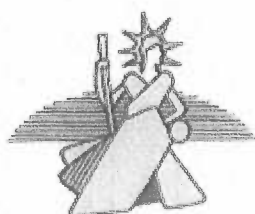
SA BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE

IBAN N°: FR 76 14607 00065 86016210715 87

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

EXPEDITION

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	300,00
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	307,67
TVA (20,00 %)	61,53
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	384,09
Acte soumis à la taxe	



Références : 16377
Mandat n° 7 - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE MARDI VINGT SIX MARS DEUX MILLE DIX NEUF

A LA DEMANDE DE :

Maître VERRECHIA Eric, mandataire judiciaire, en sa qualité de liquidateur à la liquidation du patrimoine personnel de Monsieur Arnaud DELHORBE et de Madame Kheira DELHORBE née Liazid demeurant et domicilié en cette qualité 47 Bis A boulevard Carnot, Résidence la Nativité Bât D 13100 Aix-en-Provence

EN VERTU :

D'un jugement réputé contradictoire en dernier ressort rendu le 14 Janvier 2019 par la Vice-Présidente du Tribunal d'Instance de Marseille.

Nous, Maître François TUCA, Huissier de Justice associé dans la Société Civile Professionnelle François TUCA - Hélène MARANI-TUCA, Huissiers de Justice associés à la résidence de Marseille, 13006, y demeurant 8, Place Félix Baret, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante : 136 Boulevard Françoise Duparc, Copropriété LE VERONESE, Immeuble A, 13004 Marseille.

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Mr DELHORBE Arnaud, né(e) le 05/10/1970 à Marseille, de nationalité française, demeurant à (13004) MARSEILLE, 136 Boulevard Françoise Duparc,

Madame Kheira LIAZID épouse DELHORBE, née le 10/01/1976, demeurant à (13004) MARSEILLE, 136 Boulevard Françoise Duparc, soit :

Le lot n°61 consistant en un studio au 4ème étage centre de l'immeuble A.

Le lot n° 11 consistant en une cave au sous-sol portant le n°11

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente en vertu d'un jugement rendu le 14 Janvier 2019 par le Président du Tribunal d'Instance de Marseille.

J'ai constaté ce qui suit :

Il s'agit d'un immeuble de 8 étages, avec un grand local en rez-de-chaussée, occupé par la cie GMF. comportant 2 grandes entrées, l'une au numéro 136, l'autre au numéro 134.

La date de construction se situe autour des années 1965,1966.

L'entrée située au 136, Bâtiment A, est vaste, bien éclairée, lambris bois sur les murs, marches d'escalier et sol en parfait état, bien entretenue.

Le bâtiment est équipé d'un ascenseur.

Le chauffage est collectif, assuré par une chaudière à Fuel.

Le Syndic est la Société FONCIA SAGI, Rue Edouard Alexander, 13010, Marseille.

La cage d'escalier est grande et en bon état.

LOT 61 : APPARTEMENT SITUE AU 4EME ETAGE CENTRE.

J'ouvre la porte palière de l'appartement à l'aide de la clé confiée par Monsieur DELHORBE Arnaud.
La porte palière de cet appartement se trouve au bout du couloir, côté gauche.

CET APPARTEMENT EST VACANT.

Sa superficie indiquée par le diagnostiqueur est de 34 m2.

Le montant des charges est de 260 euros par trimestre

HALL D'ENTREE : (Photo 1)

Présence d'un interphone.

Sol : Parquet PVC en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Tableau électrique en bon état.

SALLE D'EAU : située à gauche en entrant dans le hall (Photos 3 à 4)

Sol : Parquet PVC en bon état.

Murs : Faïençage et peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un cumulus électrique d'eau chaude.

Présence d'un lavabo en bon état.

Présence d'une douche en bon état ,entièrement faïencée.

Présence d'un WC en bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

SEJOUR/COUISINE : Une porte coulissante PVC double vitrage avec balconnet donnant sur l'arrière.(Photos 5 à 14)

Sol : Parquet PVC en bon état.

Murs : Peinture en assez bon état.

Plafond : Peinture en assez bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

COUISINE : (Photos 5,6,7,8,12,13,14)

Présence d'un évier inox, de placards muraux, d'une plaque de cuisson à gaz, d'une hotte aspirante, et d'un petit comptoir

CHAMBRE : Une porte fenêtre coulissante PVC double vitrage avec balconnet donnant sur l'arrière. (Photos 15 à 18)

Sol : Parquet en PVC en bon état.

Murs : Peinture en assez bon état.

Plafond : Peinture en assez bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

SOUS-SOL :

LOT 11 : Cave n°11

Sol : Béton :

Murs : Briques et parpaings.

Plafond : Briques

Porte en bois à claire voie.

Présence d'un tuyau en fibro ciment avec amiante.

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Dix-huit photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

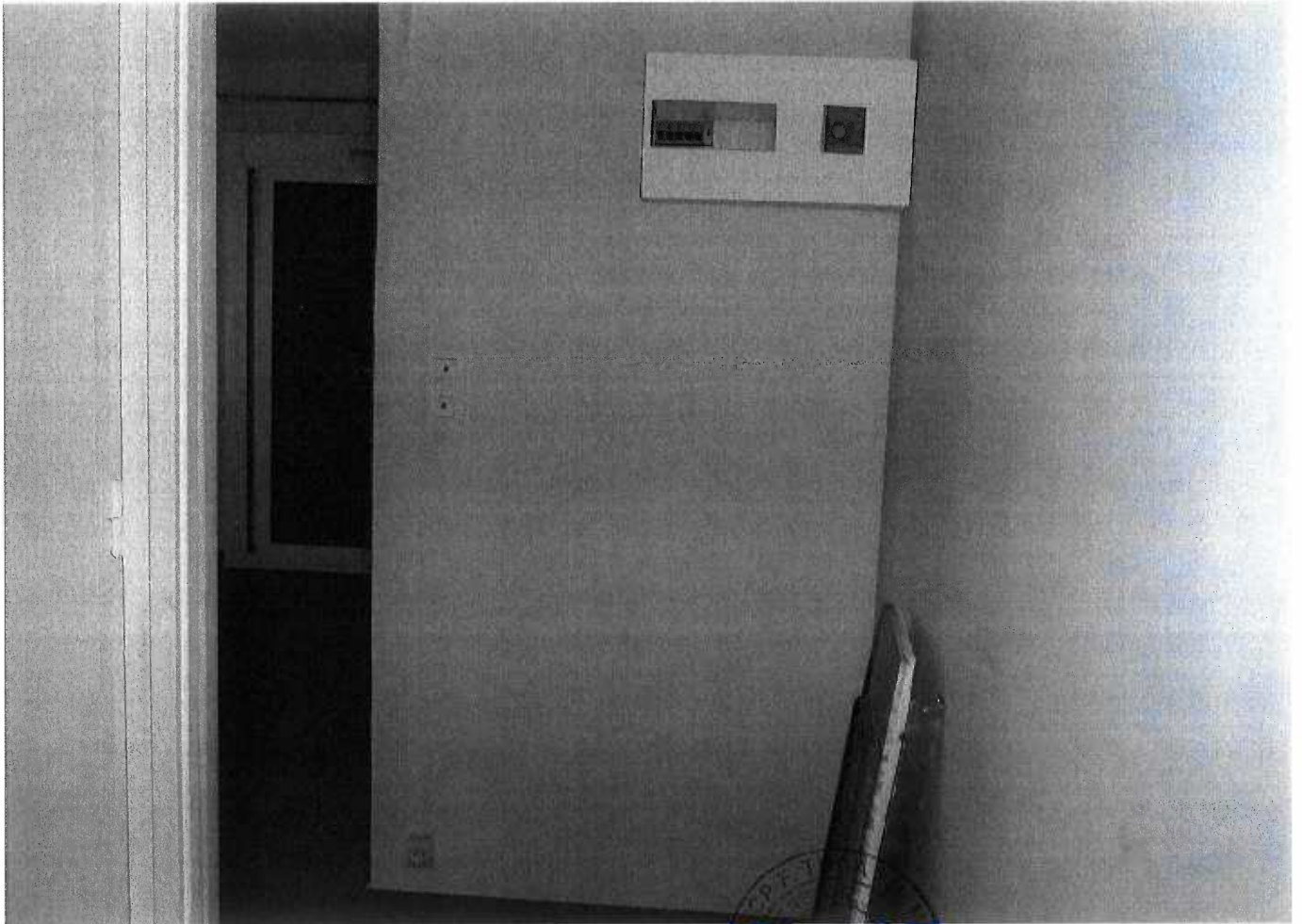
Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 26.03.2019 à 10h00, pour se terminer le 26.03.2019 à 11h00, pour une durée de 1h00

François TUCA



1



26 MARS 2019



2

3



26 MARS 2019



4

5

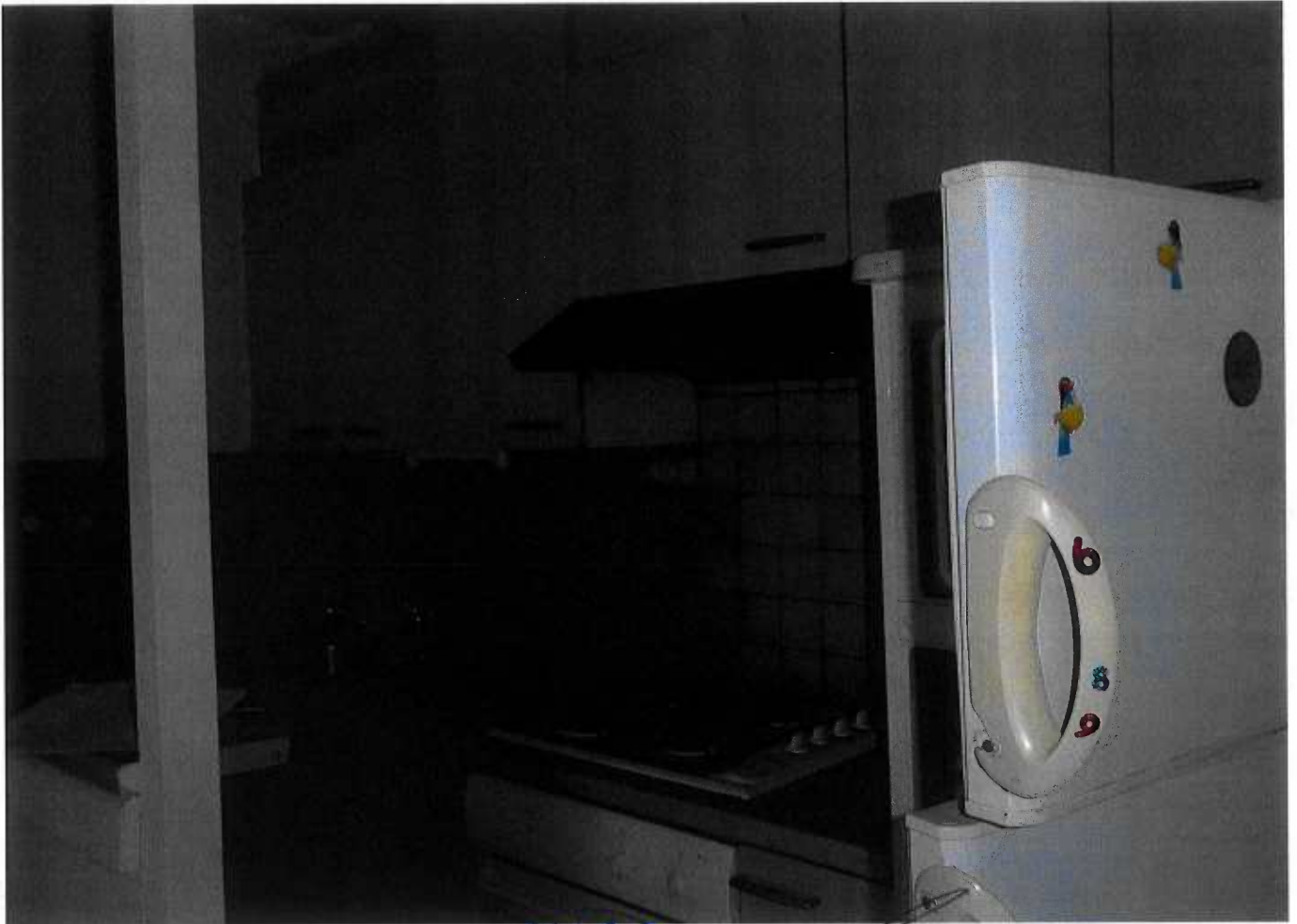


26 MARS 2019



6

7



[Handwritten signature]

26 MARS 2019



8